



Académie d'Aix - Marseille – Département des Bouches-du-Rhône

Année 2024 [] Nouvelle adhésion [] Renouvellement [] Modification

Merci de remplir ce document en majuscules et de le renvoyer au siège départemental du syndicat accompagné de votre cotisation : (possibilité de règlement en un ou plusieurs chèques à l'ordre du SNFOLC13, prélèvement automatique ou carte bancaire) N'oubliez pas de renseigner la fiche de suivi jointe pour nous permettre ainsi de suivre les étapes de votre carrière auprès de l'administration et de mieux vous défendre. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNFOLC. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le 04 91 00 34 19 ou snfolc13@gmail.com

Nom : Prénom : Nom de naissance :
Date de naissance : Adresse :
Ville : CP : Téléphone :
mèl : Grade : Échelon :
Discipline : NUMEN :
Établissement : Si affectation provisoire, préciser : [] Remplacement [] Master [] Stagiaire

Pour un prélèvement automatique : veuillez compléter le verso

Table with 14 columns (Grade/échelon 1-13) and 18 rows of salary data for various positions like Chaire Supérieure, Agrégé Classe exceptionnelle, etc.

Pour adhérer directement en ligne et payer sa cotisation par CB, scanner le QR code ci-dessous ou rdv sur : www.adherent-snfolc13.fr/



Le versement de la cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt (remboursement même pour ceux qui sont non-imposables) de 66% de la somme. (100% en frais réels) La cotisation comprend une assurance « Protection juridique vie »

Temps partiel : cotisation au prorata de la quotité de service. Retraités : 40% de la cotisation d'un actif.

